

Le gouvernement conservateur veut maintenir les Canadiens dans l'ignorance, en dépit des graves inquiétudes de nombreux secteurs à ce sujet et du chantage des États-Unis où un membre éminent du Congrès disait hier qu'un accord de libre-échange ne serait jamais conclu avec le Canada, à moins que notre pays ne limite ses exportations de bois. Le libre échange, dans de telles conditions, ferait de nous une simple colonie américaine. C'est pour cette raison que nous nous y opposons énergétiquement.

* * *

● (1110)

L'AGRICULTURE

LE COÛT ÉLEVÉ DES PRODUITS CHIMIQUES

M. Geoff Wilson (Swift Current-Maple Creek): Monsieur le Président, voici des extraits d'une lettre que m'envoie un couple d'agriculteurs de la région de Cabri, dans le sud-ouest de la Saskatchewan, au sujet de l'aide contre la sécheresse. Voici:

Nous en avons assez d'entendre dire que le gouvernement songe à effacer les dettes contractées par des agriculteurs. Dans notre région et aussi dans d'autres, j'en suis certain, des agriculteurs sont en difficultés financières parce qu'ils ont payé leur terre beaucoup trop chère. Ils n'avaient jamais imaginé qu'à un moment donné, les récoltes pourraient ne pas être bonnes, que les prix pourraient chuter ou que le grain ne se vendrait pas. Autant de difficultés que l'on a pourtant déjà connues.

Autrement dit, monsieur le Président, ils demandent pourquoi les téméraires verraient leurs dettes épongées pendant que les autres paieraient la note. Pourquoi les personnes qui ont fait monter les enchères lors de ventes de terres devraient-elles maintenant être cautionnées par leurs concurrents?

La lettre continue:

Si vous voulez réellement nous aider et aider tous les agriculteurs, essayez donc de réduire nos coûts. Je pense que les prix des produits chimiques sont scandaleux et que des enquêtes s'imposent auprès des responsables. Comme tous les agriculteurs ont beaucoup dépensé pour lutter contre les sauterelles dans la région touchée par la sécheresse, si les gouvernements veulent nous aider, ils pourraient peut-être nous rembourser ces frais.

Cette lettre qui renferme des conseils éclairés est assez représentative. Je recommande donc au député d'Assiniboia (M. Gustafson), au président du groupe de travail sur la sécheresse et au ministre de l'Agriculture (M. Wise) de tenir compte de ces précieuses recommandations.

* * *

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

LES SANCTIONS ENCOURUES PAR LES JEUNES COUPABLES DE CONDUITE EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ

M. John Oostrom (Willowdale): Un sondage d'opinion Gallup, effectué pour le compte du gouvernement fédéral, a révélé que la consommation quotidienne d'alcool chez les jeunes est à la hausse. Elle est passée de 37 p. 100 l'an dernier à 39 p. 100 cette année. Elle a augmenté de 5 p. 100 chez les adolescents de 12 à 14 ans et de 23 p. 100 chez ceux de 15 à 17 ans.

Puisque qu'on applique maintenant de nouveaux règlements beaucoup plus sévères en ce qui concerne la conduite en état d'ébriété, mes électeurs estiment que l'on ne traitera pas tout le

Article 22 du Règlement

monde sur un pied d'égalité tant que la Loi sur les jeunes contrevenants l'emportera sur les autres textes de loi. Puisqu'une personne âgée de 16 ans peut obtenir un permis de conduire, elle devrait normalement être assujettie aux mêmes sanctions qu'encourent actuellement les adultes pour conduite en état d'ébriété. Il faudrait donc arrêter un mécanisme pour harmoniser ces deux lois. Les accidents ne sont-ils pas aussi destructeurs dans un cas comme dans l'autre?

* * *

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

LE PROGRAMME DE FORMATION LINGUISTIQUE—LA PRIVATISATION—LES CONSÉQUENCES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, le 28 mai dernier, le Président du Conseil du Trésor déclarait devant le Comité mixte permanent sur la politique et les programmes de langues officielles que son gouvernement songeait à privatiser le Programme de formation linguistique de la Fonction publique fédérale. Depuis lors, j'ai reçu un nombre important et très considérable de doléances de la part de nombreux fonctionnaires préoccupés, voire très inquiets, de constater que le gouvernement conservateur entend privatiser un programme qui s'est acquis une réputation internationale pour le moins enviable tant pour son efficacité que pour son expertise.

Durant la campagne électorale, les conservateurs se sont targués d'instaurer des programmes qui faciliteraient l'emploi des femmes à des échelons supérieurs. En nourrissant cette idée irresponsable de privatisation de la formation linguistique, le gouvernement mettra en péril les emplois de 788 employés, dont 62.6 p. 100 sont des femmes. De plus, 536 des 788 employés font partie du personnel enseignant représenté à 59 p. 100 par des femmes professionnelles, qui, pour la plupart, ont consacré leur carrière à l'enseignement.

Monsieur le Président, la Commission de la Fonction publique du Canada contrôle présentement les normes et les méthodes d'enseignement, alors que si on privatisait cette formation linguistique, aucun contrôle n'existerait pour le gouvernement fédéral sur les maisons privées.

Pourquoi alors le gouvernement persiste-t-il à vouloir soi-disant épargner de l'argent . . .

M. le Président: A l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

LA TAXE DE VENTE SUR LE BÉTON PRÉMALAXÉ

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, en loyal partisan du gouvernement, loin de moi la pensée de contester la sagesse de la taxe de vente de 6 p. 100 récemment imposée sur le béton prémalaxé, ou même de mettre en doute l'opportunité de considérer ce matériau comme un produit manufacturé.